



Communiqué de presse

Luxembourg, le 12 février 2020

La Cour des comptes européenne se penche sur l'intégration de la dimension de genre dans le budget de l'UE

L'intégration de la dimension de genre revient à systématiquement tenir compte de l'égalité entre les hommes et les femmes lors de l'élaboration, de la conception, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation des politiques et des activités. La Cour des comptes européenne réalise actuellement un audit pour vérifier si la Commission européenne a intégré cette dimension dans le budget de l'UE afin de promouvoir l'égalité.

Il y a égalité entre les hommes et les femmes lorsque les droits et les libertés des personnes, ainsi que leurs chances d'exprimer leur potentiel et de participer à la vie sociale ne sont pas une question de genre. Il s'agit de l'une des valeurs fondamentales consacrées par les traités de l'UE. Selon une étude récente de l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE), le fait de ne pas promouvoir cette égalité peut avoir des effets néfastes importants sur l'emploi, la productivité et la croissance du PIB. L'EIGE a également constaté que même si des progrès ont été réalisés en matière d'égalité entre les hommes et les femmes dans l'UE depuis 2013, ils varient d'un État membre à l'autre.

Pour le cadre financier pluriannuel (CFP) 2014-2020, le Parlement européen, le Conseil et la Commission s'étaient déjà mis d'accord pour intégrer, le cas échéant, des éléments de parité entre les hommes et les femmes dans les procédures budgétaires. Cependant, un récent réexamen interne des dépenses relatif aux programmes actuels de l'Union a révélé que, contrairement au changement climatique et à la biodiversité, l'égalité entre les hommes et les femmes n'a pas été intégrée à l'ensemble du budget de l'UE. Au lieu de cela, des programmes spécifiques, consacrés pour l'essentiel à l'emploi et aux questions sociales, ont servi à lutter contre la discrimination sexuelle.

«La prise en considération de la dimension de genre lors de l'élaboration et de l'exécution du budget est indispensable pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes», a déclaré **M^{me} Eva Lindström, la Membre de la Cour des comptes européenne responsable de l'audit**. «Nous souhaitons vérifier si la Commission a appliqué ce principe au budget de l'Union. Nous ne pouvons faire l'économie d'une telle analyse au moment où les négociations du cadre financier pluriannuel 2021-2027 sont en cours.»

L'objectif de ce communiqué de presse est de présenter les principaux messages de l'AuditInfo de la Cour des comptes européenne. Celle-ci est disponible dans son intégralité en anglais sur le site eca.europa.eu.

ECA Press

12, rue Alcide De Gasperi – L-1615 Luxembourg

E: press@eca.europa.eu @EUAuditors eca.europa.eu

Dans son rapport d'audit, dont la publication est prévue au premier trimestre 2021, la Cour évaluera notamment:

- s'il existe un cadre approprié pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes;
- si le CFP et les budgets annuels de l'UE tiennent compte de la dimension de genre;
- si la Commission est en mesure de faire la démonstration des résultats, en matière d'égalité des sexes, des principaux programmes de financement de l'UE.

L'audit couvrira notamment la politique agricole commune (PAC), les Fonds structurels et d'investissement européens (Fonds ESI) et le programme Erasmus.

Remarques à l'intention des journalistes

L'égalité entre les hommes et les femmes est l'une des valeurs fondamentales consacrées par les traités de l'UE. Le traité de Rome de 1957 a instauré le principe de l'égalité des rémunérations. L'engagement en faveur de l'égalité est consacré dans le traité sur l'Union européenne et dans la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne.

Le Conseil et le Parlement européen sont tous deux attachés à l'égalité entre les hommes et les femmes. La Commission joue un rôle majeur en incorporant cette dimension dans la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des programmes. En 2019, la nouvelle présidente de la Commission, M^{me} Ursula von der Leyen, a placé ce thème au premier rang de ses priorités politiques. Un poste de commissaire à l'égalité a été créé et une nouvelle stratégie de l'UE en matière d'égalité des sexes est en train d'être élaborée, parallèlement aux négociations sur le cadre financier pluriannuel pour la période 2021-2027.

La Cour des comptes européenne publie aujourd'hui une AuditInfo sur l'intégration de la dimension de genre. Les AuditInfos fournissent des informations concernant une activité d'audit en cours. Elles s'appuient sur les travaux préparatoires entrepris avant le début d'un audit et ne doivent pas être considérées comme des observations, des conclusions ou des recommandations d'audit.

Contact presse pour cette AuditInfo

Claudia Spiti – E: claudia.spiti@eca.europa.eu
T: (+352) 4398 45 765 / M: (+352) 691 553 547